

Politique de confidentialité

APNI – Section Activités sociales et culturelles

À propos de l'APNI et du cadre juridique applicable aux activités sociales et culturelles du secteur

La création de l'APNI est intervenue dans le prolongement des dispositions de la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel et de son décret d'application¹, ayant mis en lumière la singularité du secteur de l'emploi à domicile.

L'Association Paritaire Nationale d'Information et d'Innovation (APNI) a été créée sous la forme d'une Association loi de 1901 par les partenaires sociaux du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile, par accord collectif du 19 décembre 2018 dans l'optique d'assurer la mise en œuvre des garanties sociales des salariés². Cet accord détaille l'organisation, les ressources et les missions de l'APNI.

Les partenaires sociaux du secteur, dans le cadre du développement des droits sociaux des salariés ont souhaité mettre en place au profit des salariés de la branche des actions leur permettant d'accéder à des activités sociales et culturelles (offres de voyages, culture, sports et loisirs) à des tarifs préférentiels au même titre que ceux dont bénéficient certains salariés d'entreprise.

L'accès aux activités sociales et culturelles se fait actuellement par le biais du Portail ASC (<https://www.asc-loisirs-emploidomicile.fr/apni/preregister>).

L'APNI a été choisie pour assurer la mise en œuvre opérationnelle des actions permettant l'accès des salariés aux activités sociales et culturelles. Pour se faire, l'APNI se fait assister par son partenaire Cezam³ afin de mettre à disposition des salariés un portail web afin que ces derniers puissent accéder à des offres qualitatives d'activités sociales et culturelles.

Indépendamment des missions qui lui sont imparties dans le cadre des ASC, L'APNI dispose d'autres prérogatives qui lui ont été imparties et qui sont décrites dans la Convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile en date du 15 mars 2021⁴. Ces autres missions et prérogatives ainsi que les traitements de Données Personnelles associés ne sont pas détaillées dans la présente Politique de Confidentialité.

¹ Article 38 de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, et son décret d'application n°2018-1344 du 28 décembre 2018 relatif aux contributions versées par certaines catégories d'employeur (voir articles L 6331-60 par. 2 du Code du travail ; D. 6331-69 du Code du travail ; D. 6331-67 du Code du travail)

² Accord national interbranche du 19 décembre 2018, étendu par arrêté le 25 juin 2019 et publié au Journal officiel du 28 juin 2019

³ Cezam Union d'Economie Sociale SARL, Coopérative à capital et personnel variable - 54 rue de Paradis 75010 Paris

⁴ En application de la Convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile en date du 15 mars 2021 telle que modifiée par avenant (ci-après la « CCN »), en conformité avec les dispositions légales applicables, l'APNI est chargée de la gestion des activités sociales et culturelles, de la professionnalisation, de la santé au travail, de la protection sociale complémentaire.

A propos du respect par l'APNI de la Réglementation applicable en matière de protection des Données Personnelles

Dans le cadre des missions qui lui ont été imparties relatives à la gestion des activités sociales et culturelles à destination des salariés du secteur, l'APNI met en œuvre des Traitements de Données Personnelles. Ces Traitements sont détaillés dans la présente politique de confidentialité (ci-après la « **Politique de Confidentialité** »).

L'APNI accorde une grande importance à la protection de vos Données Personnelles et s'engage à ce qu'elles soient traitées dans le strict respect de la Réglementation applicable en matière de protection des Données Personnelles.

La présente Politique de Confidentialité a vocation à expliquer la manière dont l'APNI traite, conserve et protège, conformément aux dispositions de la Réglementation applicable en matière de protection des Données Personnelles, les Données Personnelles des particuliers employeurs et des salariés du secteur du particulier employeur et de l'emploi à domicile dans le cadre de la gestion des activités sociales et culturelles. Cette Politique de Confidentialité vous permettra de mieux comprendre l'utilisation qui est faite de vos Données Personnelles, les moyens dont vous disposez pour contrôler cette utilisation et exercer vos droits.

Important : L'APNI est susceptible de modifier cette politique de temps à autres pour refléter les changements intervenant dans le traitement de vos données à caractère personnel, pour préciser d'avantage cette Politique de Confidentialité ou pour assurer le respect de la réglementation. Dans ce cas, vous en serez informé par tout moyen approprié vous invitant à consulter la Politique de Confidentialité mise à jour.

1. DEFINITIONS

Tous les termes employés dans la Politique de Confidentialité et commençant par une majuscule qu'ils soient mentionnés au singulier ou au pluriel ont la signification donnée ci-dessous :

« ASC »	Désignent les activités sociales et culturelles à destination des salariés du secteur du particulier employeur et de l'emploi à domicile et dont la mise en œuvre est assurée par l'APNI.
« APNI »	Désigne l'Association Paritaire Nationale d'Information et d'Innovation, créée par les partenaires sociaux du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile, par accord collectif du 19 décembre 2018 pour la mise en œuvre des garanties sociales des salariés.
« CEZAM »	Désigne l'Union d'Economie Sociale SARL Cezam, Coopérative à capital et personnel variable – 54 rue de Paradis 75010 Paris.
« Données Personnelles »	Désignent au sens de l'article 4.1 du RGPD, toute donnée permettant d'identifier de manière directe ou indirecte une personne physique, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, etc. A l'inverse, les données se rapportant à

	l'identification d'une personne morale ne constituent pas des Données Personnelles au sens de l'article 4.1 du RGPD.
« Politique de Confidentialité »	Désigne la présente politique de confidentialité encadrant les conditions dans lesquelles vos Données Personnelles sont collectées et traitées par l'APNI.
« Portail ASC »	Désigne le portail en ligne disponible au lien suivant (https://www.asc-loisirs-emploidomicile.fr/apni/preregister), et permettant aux salariés du secteur de bénéficier des offres relatives aux activités sociales et culturelles.
« Partenaire »	Désigne le partenaire auquel l'APNI a recours pour l'assister dans la mise en œuvre opérationnelle des ASC, à savoir CEZAM
« Réglementation applicable en matière de protection des Données Personnelles »	Désigne le RGPD et loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée et ses textes d'application, ainsi que tout acte législatif et/ou réglementaire de droit français ou européen applicable en France relatif à la protection des Données Personnelles
« RGPD »	Désigne le règlement général sur la protection des données en date du 2016/679 du 27 avril 2016
« Responsable du Traitement »	Désigne au sens de l'article 4.1 du RGPD, la personne physique ou morale, le service ou un autre organisme qui seul (Responsable du Traitement autonome) ou conjointement avec d'autres (Responsable du Traitement conjoint / Co-responsable / Co-responsabilité), détermine les finalités et les moyens du traitement.
« Traitement »	Désigne toute opération portant sur des Données à caractère personnel et notamment la collecte, l'enregistrement, l'organisation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou tout autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.

2. QUEL EST L'OBJET ET LE CHAMP D'APPLICATION DE LA POLITIQUE ?

La Politique de Confidentialité a pour objet de vous informer sur :

- les modalités et caractéristiques des traitements de vos Données Personnelles opérés par l'APNI dans le cadre de ses missions au titre de la gestion des ASC ;
- vos droits au regard de la Réglementation applicable en matière de protection des Données Personnelles.

La Politique de Confidentialité ne s'applique pas :

- aux sites, applications et services de l'APNI qui disposent de politiques séparées qui n'incorporent pas ou ne renvoient pas vers la présente Politique : tel est notamment le cas pour les traitements réalisés par l'APNI dans le cadre de la formation professionnelle, du régime de prévoyance, de santé au travail ;
- aux traitements de Données Personnelles mis en œuvre séparément et pour leur compte par les différentes organisations en place qui ont un rôle dans la gestion des droits sociaux des salariés (Cezam, les commissions paritaires, l'Urssaf, etc).

3. QUI EST RESPONSABLE DU TRAITEMENT DE VOS DONNEES ?

Le Responsable du Traitement est :

L'Association Paritaire Nationale Information et Innovation (APNI)

Association loi du 1er juillet 1901

Immatriculée au Répertoire National des Associations sous le numéro W751250794

Siège social sis au 79, Rue de Monceau, 75008 Paris

Dans le cadre de certains traitements, L'APNI agit en qualité de **Responsable du Traitement conjoint** (également appelés « **Co-responsables** ») avec :

Partenaire(s)	Missions impartie au(x) Partenaire(s)
CEZAM , Union d'Economie Sociale SARL, Coopérative à capital et personnel variable Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro SIREN 391307337 Siège social sis au 54 rue de Paradis 75010 Paris	Pour les Traitements relatifs à la création et à la gestion de la base de données créée à l'issue de la première inscription.

4. QUELS SONT LES PRINCIPES DIRECTEURS APPLICABLES AUX TRAITEMENTS ?

En sa qualité de responsable de traitement, l'APNI s'engage à respecter la Réglementation applicable en matière de protection des Données Personnelles et s'engage à l'égard de vos Données Personnelles :

- à traiter vos Données Personnelles de manière licite, loyale et transparente ;
- à traiter vos Données Personnelles pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, sans donner lieu à un traitement ultérieur incompatible avec ces finalités ;
- à traiter les Données Personnelles adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées ;
- à s'assurer de leur exactitude et de leur mise à jour ;
- à les conserver sous une forme permettant l'identification des personnes concernées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées ;
- à les traiter de façon à garantir une sécurité appropriée, y compris la protection contre le traitement non autorisé ou illicite et contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle, à l'aide de mesures techniques ou organisationnelles appropriées.

5. QUI SONT LES PERSONNES CONCERNEES ? QUELLES DONNEES SONT TRAITEES ?

5.1 Origine des données

L'APNI collecte directement les Données Personnelles vous concernant que vous lui communiquez en vous inscrivant sur le Portail ASC dédié à cet effet (<https://www.asc-loisirs-emploidomicile.fr/apni/preregister>), ou lorsque vous contactez l'APNI directement.

L'APNI peut également collecter de manière indirecte certaines données telles que mentionnées à l'Article 5.3 de la présente Politique de Confidentialité.

5.2 Personnes concernées

Les personnes concernées sont les salariés du secteur du particulier employeur et de l'emploi à domicile et les assistants maternels.

5.3 Catégories de Données Personnelles traitées

Dans le cadre de ses activités de Traitements, l'APNI peut être amenée à traiter les catégories suivantes de Données Personnelles vous concernant et ce de manière directe :

- **Si vous êtes un salarié du particulier employeur ou un(e) assistant(e) maternel(le) disposant d'un numéro CESU ou PAJEMPLOI:**
 - Adresse email
 - Numéro CESU ou PAJEMPLOI
- **Si vous êtes salarié(e) du particulier employeur et que vous êtes accompagné(e) par une structure mandataire :**
 - Adresse email
 - Nom et prénom
 - Nom de la structure mandataire
 - Contact mandataire* (adresse email)
 - Numéro de téléphone de la structure mandataire*

NB : s'agissant des Données Personnelles collectées relatives aux coordonnées téléphoniques et électroniques du mandataire, la collecte s'effectue de manière indirecte. Les informations relatives au Traitement seront communiquées **dès que possible** (notamment lors du premier contact avec la personne) aux personnes concernées et au plus tard, dans le délai d'un mois (sauf exceptions).*

De manière générale, l'APNI peut également avoir vocation à traiter toute Données Personnelles que vous seriez amenés à lui communiquer notamment en lui demandant des renseignements particuliers par email ou par téléphone. En tout état de cause, l'APNI ne traitera que les Données Personnelles strictement nécessaires pour répondre à votre demande.

Veillez noter que dans l'hypothèse où vous refuseriez de nous communiquer tout ou partie des Données Personnelles requises dans l'optique de vous faire bénéficier des offres ASC, nous pourrions ne pas être en mesure de traiter votre demande de manière optimale.

5.4 Données sensibles traitées par l'APNI

L'APNI ne traite pas de Données Personnelles sensibles au sens du RGPD, c'est-à-dire pas de données susceptibles de révéler l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou encore l'appartenance syndicale, ni traitement de données génétiques, de

données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, de données concernant la santé ou de données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique.

L'APNI ne collecte pas non plus de Données Personnelles auprès de mineurs de moins de 18 ans, sans obtenir le consentement préalable de leur responsable légal (parent ou tuteur).

5.5 Minimisation

L'ensemble des informations collectées et traitées par l'APNI ne sont collectées, et traitées que dans la mesure nécessaire à la réalisation des finalités visées à l'Article 6 de la présente Politique de Confidentialité.

En particulier, elles ne sont traitées par l'APNI sous une forme permettant l'identification directe des personnes que dans des cas limités et où la finalité du traitement ne pourrait être atteinte par le seul Traitement de données indirectement personnelles.

Dans les autres cas, l'APNI s'efforce de ne faire usage que de Données Personnelles anonymisées ou, à défaut, de Données Personnelles pseudonymes ne permettant pas la réidentification des personnes concernées sans recours à des informations détenues par des tiers.

6. POUR QUELLES RAISONS VOS DONNEES PERSONNELLES SONT-ELLES TRAITÉES ? (FINALITÉS DE TRAITEMENT)

Dans l'optique de garantir l'effectivité des droits sociaux des salariés de la branche des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile tel que définie par la politique sectorielle de la branche et notamment de permettre aux salariés du secteur de bénéficier des offres relatives aux ASC, l'APNI a vocation à mettre en œuvre certaines activités de Traitements de Données Personnelles.

L'APNI peut agir en qualité de Responsable du Traitement autonome, ou bien en qualité de Co-responsable avec son Partenaire.

Le Traitement de ces Données Personnelles permet de favoriser le recours aux activités sociales et culturelles pour les salariés et assistants maternels du secteur.

6.1 Finalités de traitement mises en œuvre par l'APNI dans le cadre de ses activités de Responsable du Traitement autonome

Dans le cadre de ses activités de Responsable du Traitement autonome, l'APNI met en œuvre les traitements de Données Personnelles suivants :

FINALITÉS DE TRAITEMENT MISES EN ŒUVRE DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS DE RESPONSABLES DU TRAITEMENT AUTONOME	
1	Gestion et envoi de communications périodiques
2	Réalisation de statistiques nominatives

L'APNI ne procède pas à des décisions individuelles automatisées y compris le profilage pour traiter vos Données Personnelles.

6.2 Finalités de traitement mises en œuvre par l'APNI et son Partenaire dans le cadre de leurs activités de Co-responsables du Traitement

Dans l'optique de garantir la mise en œuvre opérationnelle des actions permettant aux salariés du secteur de bénéficier d'un accès aux activités sociales et culturelles, l'APNI est assisté par son Partenaire CEZAM. Dans ce cadre, ils procèdent ensemble à différents Traitements de Données Personnelles en qualité de Co-responsables tels que listés ci-après.

FINALITÉS DE TRAITEMENT MISES EN ŒUVRE DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS DE CO-RESPONSABLES DU TRAITEMENT	
1	Constitution de la base de données (créée à l'issue de la première inscription)
2	Transmission de la base de données de la part de CEZAM et réception par l'APNI
3	Gestion de la base de données incluant les mises à jour

L'APNI et son Partenaire ont conclu un accord de Co-responsabilité dont vous pouvez retrouver les grandes lignes en vous rendant sur le lien suivant : <https://www.asc-loisirs-emploidomicile.fr/accord-co-responsabilite>.

L'APNI n'est pas responsable des traitements mis en œuvre par son Partenaire CEZAM en sa qualité de Responsable du Traitement autonome, et tels que visés dans sa politique de confidentialité ci-après : <https://www.asc-loisirs-emploidomicile.fr/donnees-personnelles>.

7. SUR QUELLES BASES LEGALES REPOSENT LES TRAITEMENTS ?

Les Traitements de Données Personnelles mis en œuvre par l'APNI reposent à titre principal sur son intérêt légitime afin de permettre aux salariés de la branche d'accéder à des activités sociales et culturelles (offres de voyages, culture, sports et loisirs) à tarifs préférentiels au même titre que ceux dont bénéficient certains salariés d'entreprise. L'objectif derrière les finalités de Traitement mises en œuvre par l'APNI est de lui permettre de contribuer au développement et à l'assise des droits sociaux des salariés du secteur. Après analyse, il n'a pas été établi que les intérêts ou les libertés et droits fondamentaux des actifs du secteur de l'emploi à domicile prévalaient sur l'intérêt légitime susmentionné compte tenu notamment de la valeur ajoutée apportée proposée par l'APNI aussi bien en sa qualité de Responsable du Traitement autonome qu'en qualité de Co-responsable aux salariés du secteur de l'emploi à domicile.

Dans l'hypothèse où dans le cadre d'un Traitement spécifique de Données Personnelles l'APNI aurait besoin de recueillir votre consentement (par exemple pour la gestion de ses communications), l'APNI ne manquera pas de vous informer de manière claire et transparente sur le traitement qui sera fait de vos données, sur votre possibilité de consentir ou non et ce sans contrainte, et de votre possibilité de

changer d'avis librement. Le retrait de votre consentement ne compromet pas la licéité du Traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait.

En cas d'impératif légal ou réglementaire, il se peut également que l'APNI se fonde sur une obligation légale pour traiter vos Données Personnelles, à condition que cette obligation légale soit impérative, suffisamment claire et précise.

8. COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS-NOUS VOS DONNEES PERSONNELLES ?

L'APNI ne conserve vos Données Personnelles que pour la durée strictement nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées et ce dans le respect de la Réglementation applicable en matière de protection des Données Personnelles. Les Données Personnelles ne sont pas conservées au-delà de la durée nécessaire aux finalités du Traitement concernées.

A titre d'illustration, dans le cadre des actions relatives à la gestion des activités sociales et culturelles, l'APNI conserve les données pendant toute la durée de l'adhésion du salarié assortie du délai de prescription applicable. Pour la gestion de ses communications, l'APNI conserve votre adresse email tant que vous ne vous êtes pas désabonné ou que vous ne vous y êtes pas opposé.

9. QUI A VOCATION À ACCÉDER A VOS DONNEES ?

Les Données Personnelles collectées sont destinées aux services internes autorisés de l'APNI, ainsi qu'à son Partenaire CEZAM dans la limite de ses attributions.

L'APNI peut faire appel à des collaborateurs internes, des prestataires et sous-traitants externes qui agissent sur la base de ses instructions documentées, et dans la limite nécessaire à l'accomplissement de leurs prestations.

L'hébergement des Données Personnelles est réalisé par le prestataire Oceanet Technology, en France.

En tout état de cause, tout Traitement de Données Personnelles sous-traité à un prestataire fera l'objet d'un contrat de sous-traitance conformément aux dispositions de l'Article 28 du RGPD.

Des Données Personnelles peuvent également faire l'objet d'une communication dans les limites prévues par la réglementation, aux autorités administratives, financières ou judiciaires, aux organismes publics, aux officiers ministériels et professions réglementées (huissiers, notaires, commissaires aux comptes, avocats, ...).

10. QUELLES MESURES SONT MISES EN ŒUVRE POUR ASSURER LA SECURITE DE VOS DONNEES ?

L'APNI a confié l'hébergement et la maintenance des Données Personnelles à son Partenaire CEZAM qui met en œuvre les mesures techniques et d'organisation appropriées afin de protéger vos Données Personnelles contre la destruction accidentelle ou illicite, la perte, l'altération, la diffusion ou l'accès non autorisé, et pour préserver la confidentialité de vos Données Personnelles.

Ces mesures assurent un niveau de sécurité adapté aux risques liés aux Traitements et à la nature des Données Personnelles protégées. Dans ce cadre, les Données Personnelles sont hébergées sur le

territoire français ou dans un pays de l'Union Européenne. Aucun transfert de Données Personnelles en dehors de l'Union européenne n'est envisagé. Dans l'hypothèse où un transfert de données en dehors de l'Union européenne était envisagé, l'APNI ne manquera pas de respecter scrupuleusement les exigences relatives au transfert de Données Personnelles telles que visées aux Articles 44 et suivants du RGPD.

L'APNI a également désigné un délégué à la protection des données (DPO) que vous pouvez joindre aux coordonnées mentionnées à l'article 12 de la présente Politique de Confidentialité.

11. QUELS SONT VOS DROITS ?

Dans les limites définies par la Réglementation applicable en matière de protection des Données Personnelles, vous disposez des droits suivants :

- D'accéder à vos Données Personnelles traitées par l'APNI et d'en obtenir une copie ;
- Du droit d'être informé sur l'existence ou non d'un Traitement de Données Personnelles ;
- De rectifier vos Données Personnelles, en cas d'erreur ou de changement ;
- De retirer votre consentement à tout moment, le cas échéant lorsque votre traitement est fondé sur votre consentement ;
- De demander l'effacement de vos Données Personnelles anciennes ou inexactes ;
- De demander la limitation de vos Données Personnelles, dans certaines circonstances :
 - Vous contestez l'exactitude de vos Données Personnelles pendant la durée nous permettant de vérifier l'exactitude de ces dernières ;
 - Vous considérez que nous traitons illicitement vos Données Personnelles et que vous exigez une limitation de leur utilisation plutôt qu'un effacement ;
 - Nous n'avons plus besoin de vos Données Personnelles au regard des finalités visées ci-dessus mais celles-ci sont encore nécessaires pour la constatation, l'exercice ou la défense des droits en justice ;
 - En cas d'exercice de votre droit d'opposition pendant la durée de vérification portant sur le point de savoir si les motifs légitimes poursuivis par l'APNI prévalent sur les vôtres ;
- Le droit à la portabilité des Données Personnelles, sous réserve de satisfaire aux conditions de l'article 20 du RGPD (traitement fondé sur le consentement ou sur un contrat et effectué à l'aide de procédés automatisés) ;
- Le droit de vous opposer à tout moment à ce que l'APNI utilise certaines de vos Données Personnelles, pour des raisons tenant à votre situation particulières, sauf si des motifs légitimes prévalent sur vos intérêts et droits et libertés ;
- Le droit de définir les conditions d'utilisation, de conservation et de communication de vos Données Personnelles après votre décès.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente, à savoir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

12. COMMENT EXERCER VOS DROITS ET A QUI S'ADRESSER ?

Pour exercer vos droits, vous êtes invité à vous adresser au Délégué à la Protection des Données de l'APNI, en lui indiquant l'objet de votre demande :

Par courrier



APNI

Service du délégué à la protection des données

79, Rue de Monceau

75008 Paris

Par mail



dpo@apni.fr

13. OU TROUVER LA POLITIQUE ? PEUT-ELLE ETRE MODIFIEE ?

La Politique est accessible sur le site : <https://www.apni.fr/politiques-de-confidentialite/>
où elle peut être imprimée et téléchargée.

Date de création : 10/07/2023

Date de mise à jour : 28/07/2025